

RELATIONS ARGUMENTATIVES ET RELATIONS THÉMATIQUES – LA PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DES STRUCTURES CAUSALES DANS LES TEXTES DE CHRÉTIEN DE TROYES

Ondřej PEŠEK

Université de Bohême du Sud, Jihočeská univerzita

RÉSUMÉ

Cette étude traite des structures causales du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase. Une typologie pragmatique du discours causal est proposée et la perspective fonctionnelle est décrite respectivement aux différents types postulés. La typologie est appliquée aux textes de Chrétien de Troyes, les différentes structures causales y figurant sont analysées conformément à la démarche proposée.

ABSTRACT

The paper deals with the causal structures from the point of view of the functional sentence perspective. A pragmatic typology of causal discourse is proposed within which the functional sentence perspective is described. The typology is applied on the texts by Chrétien de Troyes, the causal structures are analyzed in conformity with the proposed methodology

1. INTRODUCTION

L'unité syntaxique servant de point de départ à l'analyse des phénomènes liés à la perspective fonctionnelle est prototypiquement représentée par la phrase simple. Considérée comme centrale par rapport aux autres entités syntactico-sémantiques, la prédication opérée par le verbe d'une phrase indépendante fonctionne comme pivot fondamental de la relation thématico-rhématique¹. Mais malgré cette primauté analytique accordée à la phrase simple, la théorie de la perspective fonctionnelle est loin de se limiter au seul

¹ Cf. J. Firbas (1992 : 15) : « The central position, however, is occupied by the distributional fields provided by independent verbal sentences. »

cadre phrastique : progressivement, elle s'est vue appliquée tant aux entités de rang supérieur qu'aux entités de rang inférieur. C'est ainsi que V. Mathesius, dès 1941, publie une étude sur l'articulation actuelle des phrases complexes, F. Daneš, élargissant l'horizon mathésien, envisage les relations thématico-rhématiques au niveau textuel (F. Daneš, 1968) et A. Svoboda (1968), de son côté, applique la théorie à l'analyse de la structure interne des syntagmes constituants de la phrase.

Cet élargissement du champ d'application de la théorie ne représentait pas un simple accroissement quantitatif, mais la prise en compte des spécificités des structures complexes a contribué à l'affinement du dispositif conceptuel de base. Pour rendre compte des interactions des différents nœuds thématico-rhématiques, identifiables au sein de l'entité analysée (qu'elle soit infra-propositionnelle, inter-propositionnelle ou textuelle), les linguistes ont proposé des modèles hiérarchiques, basés sur les relations orientées de subordination.

1.1. Hiérarchie des champs distributionnels

Au niveau de la phrase complexe, l'analyse repose sur un parallélisme syntaxique : les principes descriptifs de la syntaxe de dépendance ont été transposés à la représentation des relations thématico-rhématiques. Ainsi, la lignée firbasienne parle de la hiérarchie des champs distributionnels de la PFP – un champ peut dominer un autre champ, tout en étant lui-même dominé par un champ de niveau supérieur. La hiérarchie des champs distributionnels est déterminée syntaxiquement et correspond *grosso modo* à la structure hiérarchique des constituants. Étant donné que le nœud nucléaire est représenté par la prédication verbale de la phrase principale, la hiérarchie des nœuds thématico-rhématiques s'apparente à la structure des dépendances du verbe de la principale, que celle-ci soit de nature phrastique ou non. Les propositions subordonnées, les constructions participiales, gérondivales, infinitives, de même que les syntagmes nominaux possèdent ainsi tous leurs propres dynamismes communicatifs, articulés autour du noyau prédicatif et intégrés, dans une perspective hiérarchique, dans le champ distributionnel de l'unité régissante. Ainsi, en adoptant ce point de vue, nous dirions que la phrase suivante :

- (1) Après avoir visité l'usine, Pierre a dit qu'il augmenterait la production de voitures en France.

contient quatre champs distributionnels du dynamisme communicatif. Le champ central est articulé autour du verbe *a dit*, le champ du verbe *avoir visité* est subordonné au champ du nœud thématico-rhématique central : il fait partie de ses éléments thématiques. Le rhème du champ du verbe *a dit* est représenté par la proposition complétive, qui, elle, est intérieurement articulable en thème et rhème – cette articulation est pivotée par le verbe

augmenterait. Le champ de la complétive est intégré à celui du verbe *a dit* et intègre à son tour le champ du syntagme nominal *la production de voitures en France*².

1.2. Progressions thématiques et la notion d'hyperthème

Au niveau textuel, les relations hiérarchiques se manifestent à travers la composition thématique du texte. C'est dans cette perspective que prend sens la notion d'hyperthème : entité superordonnée et unificatrice, l'hyperthème se développe et se subdivise dans le cadre du texte, en passant par les paragraphes jusqu'aux entités élémentaires (les propositions-énoncés). Si, au niveau de la phrase complexe, l'interaction des nœuds thématico-rhématiques est contrainte syntaxiquement, au niveau du texte, elle est donnée par les relations sémantiques qu'entretiennent entre eux les thèmes des différentes propositions-énoncés. Les passages entre les thèmes des composantes constitutives du texte sont opérés par les progressions thématiques, dont la typologie, proposée par F. Daneš, permet de modéliser la structure informationnelle du texte d'une manière dynamique³.

La différence de traitement des deux niveaux, textuel et phrastique, paraît donc claire et nette : tout ce qui rentre dans le cadre des dépendances du verbe de la principale est analysable selon le modèle hiérarchique des champs distributionnels, tout ce qui dépasse ce cadre doit être analysé comme une progression thématique. Malgré la clarté apparente du principe, l'analyse des exemples concrets montre que seule la présence des marques formelles de subordination syntaxique (occurrence d'un subordonnant par exemple) ne doit pas automatiquement induire une analyse intégrative des nœuds thématico-rhématiques. Certaines structures subordonnées syntaxiquement peuvent en effet être autonomes « textuellement », c'est-à-dire supporter deux propositions-énoncés distinctes. En tant que telles, elles sont difficilement intégrables dans le champ distributionnel de la principale. Elles participent pleinement à la mise en perspective de la structure thématique du texte et leur relation à la principale devrait donc être analysée comme une progression thématique.

2. LA PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DES PHRASES COMPLEXES

« CAUSALES »

Cet hétéromorphisme entre les catégories syntaxiques et les catégories textuelles est un fait connu de la littérature linguistique (cf. par exemple J.-

² Cf. A. Svoboda (2007 : 28-29), L. Uhlířová (1980) ou J. Firbas, (1992 : 14-20). On pourrait éventuellement envisager que les syntagmes nominaux *l'usine* et *voitures* représentent eux aussi un champ, mais étant donné leur étendue minimale, leur analyse ne présente que peu d'intérêt.

³ Cf. notamment F. Daneš (1968) et F. Daneš (1994).

M. Adam, 2005 : 36-44) et concerne plusieurs catégories⁴. Dans la présente étude, nous n'analyserons qu'un seul de ces types de structures, celles appelées traditionnellement « propositions causales ». Nous nous proposons d'examiner les différentes modalités des interactions des nœuds thématico-rhématiques qu'il est possible d'identifier au sein de ces structures complexes. Nous partons de l'hypothèse que la détermination de la hiérarchie des champs du dynamisme communicatif est loin d'être mécanique et univoque. Une seule structure syntaxique superficielle peut en effet représenter des entités textuelles différentes ; la détermination de leur statut textuel demande la prise en compte de plusieurs critères, de nature syntaxique, sémantico-pragmatique, contextuel et prosodique. Ci-dessous, nous proposons une liste de ces critères, sur la base desquels il est possible, selon nous, de modéliser l'interaction des différents nœuds thématico-rhématiques véhiculés par les structures subordonnées. Cette liste est schématique et présente les grands axes méthodologiques. Toute analyse détaillée se doit naturellement d'affiner ces critères en les adaptant aux types de structures analysées.

- A) critères syntaxiques :
 - 1) l'ordre des phrases
 - 2) le statut syntaxique de la subordonnée par rapport à la principale (la subordonnée pouvant être intra-, extra- prédicative)
- B) critères sémantico-pragmatiques :
 - 3) le statut énonciatif de la subordonnée (assertion, explication, argument)
 - 4) la sémantique de la principale
- C) critères contextuels (axe nouveau-connu)
- D) critères prosodiques (intonation)⁵

Étant donné la prise en compte des facteurs A et B, il est évident que chacun des types de subordonnées doit être traité séparément. Les conclusions présentées ci-après ne seront donc valables que pour les « causales », quoique globalement, le cadre méthodologique puisse servir à l'analyse de n'importe quel type de structures subordonnées. Le facteur prosodique (D) représente le critère fondamental et univoque à l'oral. À l'écrit, la prosodie est virtuelle : sa réalisation lors de la lecture résulte d'une réanalyse que font du texte ses lecteurs sur la base des facteurs syntaxiques, sémantiques et

⁴ Il suffit de rappeler la distinction terminologique entre « conjonction » et « connecteur », ou la différence entre les relatives restrictives et appositives : syntaxiquement proches, elles demandent un traitement fondamentalement différent au niveau textuel.

⁵ Cette liste est évidemment analogue aux fameux facteurs firbasiens. L'identité n'est pourtant que superficielle : les critères que nous présentons ici servent à déterminer le rapport de la perspective fonctionnelle de la subordonnée à celle de la principale, alors que les facteurs firbasiens conditionnent les degrés du dynamisme communicatif au sein d'un champ distributionnel.

contextuels. Si on analyse donc un corpus écrit, la prosodie reste forcément secondaire, on ne l'évoque qu'à titre complémentaire, en tant que facteur le plus puissant, pouvant « battre » les correspondances /syntaxe :: articulation actuelle/ habituelles.

Dans les lignes qui suivent, nous précisons tout d'abord ce que nous entendons par le terme « propositions causales » et quelle est notre conception de celles-ci. Ensuite, nous proposerons une grille analytique applicable aux textes concrets. Nous partirons d'exemples fabriqués qui auront pour but d'illustrer les paramètres discursifs et pragmatiques des différentes configurations causales et argumentatives. Puis, cette grille analytique sera appliquée aux textes de deux romans de Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion* et *Le Conte du Graal*. Le but de cette recherche pratique sera double :

1) tester l'applicabilité et la pertinence de notre typologie, établie à partir des critères fonctionnels et exemplifiée sur les séquences fabriquées ;

2) analyser le comportement des séquences causales en ancien français du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase.

2.1. La typologie du discours causal

Pour nous, les propositions causales sont des structures phrastiques⁶ introduites par un connecteur et qui correspondent à l'une des configurations pragmatiques suivantes : soit I) elles assertent la cause du procès de la principale (c'est-à-dire le phénomène qui a entraîné le phénomène décrit par la principale⁷), soit II) elles apportent un argument pour le contenu de la principale – elles expliquent pourquoi le procès de la principale a eu lieu, soit III) elles apportent un argument en faveur de l'acte illocutoire réalisé par la principale, ou IV) elles apportent un argument en faveur de l'acte d'énonciation de la principale. Le connecteur qui les introduit est spécialisé pour ces emplois, il explicite les relations postulées ; le représentant prototypique de cette catégorie est le connecteur *parce que*⁸ du français moderne.

Voici en résumé les exemples illustrant les différents types du discours causal⁹. Notons bien que la question introduisant la phrase complexe causale

⁶ C'est-à-dire des structures basées sur une prédication opérée par un *verbum finitum*.

⁷ Le terme « principale » est utilisé ici dans un sens large. Étant donné la frontière floue entre la subordination et la coordination, qui est caractéristique du discours causal, nous désignons par ce terme la proposition sans connecteur (dans tous les cas, cette proposition représente ce qu'E. Roulet appelle « acte directeur »).

⁸ Nous sommes bien conscient du fait que d'autres connecteurs du français moderne sont spécialisés de certains types postulés et pourraient éventuellement « mieux » y convenir (tel un *puisque* par exemple). Mais à ce stade de l'exposé, ce facteur n'a pas de pertinence, le connecteur *parce que* pouvant être employé dans tous les types sans restriction forte (cf. O. Pešek 2011b ou S. Hamon 2004).

⁹ Cf. O. Pešek (2011a et 2011b), où nous détaillons davantage cette typologie des relations causales et argumentatives. Précisons que notre typologie s'inspire tant des travaux francophones (S. Hamon, 2004 ; ou S. Zufferey 2006) que des travaux tchèques (notam-

de nos exemples sert à mettre en relief l'enjeu discursif des différentes structures superficiellement identiques, les exemples ne représentent donc pas une simulation de dialogues réels.

Type I

- (2) Pourquoi Jean a-t-il été licencié ? – Jean a été licencié parce qu'il avait falsifié un document de la direction.

Type II

- (3) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, parce qu'il avait falsifié un document de la direction.

Type III

- (4) Tu penses que Jean a falsifié un document de la direction ? – Jean a certainement falsifié un document de la direction, parce qu'il a été licencié il y a trois semaines.

Type IV

- (5) Jean ? – Jean est un imbécile, parce que je dis toujours ce que je pense.

Voyons maintenant quelles sont les possibilités de la distribution du dynamisme communicatif dans le cadre de cette typologie des relations causales.

2.1.1. La perspective fonctionnelle du type I

En ce qui concerne le type I, la situation est univoque. A^{10} relève obligatoirement du connu, et représente, dans son intégralité, le thème. La proposition B est intrapredicative. Elle apporte une nouvelle information et, en tant qu'un tout, représente le rhème du A . B étant une proposition, elle possède son propre champ distributionnel du dynamisme communicatif : *il* [thème] *avait falsifié un document de la direction* [rhème]. Cf. (2) vs. (2'):

- (2') Jean a été licencié parce que ce document de la direction, il l'avait falsifié.

Le champ distributionnel de B est subordonné à celui de A ; en utilisant la terminologie d'Aleš Svoboda (2007), nous dirions qu'il y est intégré :

- (2'') [Jean a été licencié parce qu - (il - avait falsifié un document de la direction)] : [T-R(t-r)].

L'ordre des propositions est typiquement A *conn* B , l'ordre inverse n'est envisageable qu'avec une intonation particulière, très peu commune. Le

ment P. Karlík, 1995). Bien que nos sources d'inspiration proviennent d'horizons théoriques différents, notre typologie se veut avant tout fonctionnelle, dans le sens pragois du terme.

¹⁰ Nous utilisons la notation suivante : A *conn* B : B étant la proposition hôte du connecteur ; *conn* = connecteur.

connecteur causal-argumentatif utilisé dans ce type de propositions doit satisfaire aux conditions suivantes : i) il doit pouvoir marquer le « nouveau » ; ii) il doit pouvoir introduire un segment intraprédicatif. Cette phrase complexe ne comporte qu'une seule proposition-énoncé, il s'agit, dans notre terminologie, de l'assertif causal.

2.1.2. La perspective fonctionnelle du type II

Pour ce qui est du type II, la situation est plus compliquée. Dans ce type de phrases, la proposition *B* est par définition extraprédicative. La proposition *A* est elle-même intérieurement articulable en thème et rhème, indépendamment de la proposition *B*. Ceci distingue clairement les types I et II : dans le type II, la proposition *A* comporte un rhème qui ne coïncide pas avec la proposition *B* (dans l'exemple (3), le rhème de *A* correspond au segment « *a été licencié il y a trois semaines* ») alors que dans le type I, le rhème du nœud thématico-rhématique de la prédication principale (*A*) est intégralement représenté par la proposition *B*. Pour déterminer le statut respectif des deux propositions au niveau de la structure informationnelle, un autre facteur, de nature syntaxique, est à l'œuvre : l'ordre des propositions.

2.1.2.1. *B* précède *A* :

- (6) Que devient Jean ? – Parce qu'il avait falsifié un document de la direction, Jean a été licencié il y a trois semaines.

Du point de vue cognitif, l'antéposition de *B* (proposition introduite par un subordonnant) est significative. Cataphorique, le subordonnant signale au destinataire qu'après la proposition *B*, il doit y avoir obligatoirement une suite qui devrait normalement (sauf déviation discursive brisant le principe de coopération) être porteuse du noyau informationnel désiré par le destinataire. Autrement dit, le connecteur, de par son fonctionnement cataphorique, « crée » une attente de la part du récepteur : il sait que *B* aura une suite sous forme de *A* et attribue au rhème de *A* le plus grand degré du dynamisme communicatif. Le récepteur a ainsi une forte tendance à intégrer *B* dans le champ distributionnel de *A* et de lui assigner automatiquement le statut du thème de *A*, quelle que soit le positionnement de *B* sur l'axe connu/nouveau. *B* présente lui aussi une articulation thématico-rhématique intérieure, mais le rhème de la proposition *A* représente le noyau informationnel de la phrase complexe tout entière, il n'y a donc pour ainsi dire qu'un seul sommet informationnel (à savoir « *a été licencié il y a trois semaines* »)¹¹. Le connecteur causal-argumentatif utilisé dans ce type de propositions doit satisfaire à une seule condition: il doit pouvoir introduire une proposition antéposée. Qu'il

¹¹ Avec J. Firbas, nous dirions que de par l'antéposition de la subordonnée, toute la phrase complexe est « perspectivée » vers le rhème de la principale.

présente *B* sur le mode du connu ou non n'est pas décisif à cet égard : l'antéposition fait que *B* soit considéré comme relevant du champ distributionnel de *A*, qui lui est hiérarchiquement supérieur. Évidemment, si *B* reprend les éléments contextualisés, donc connus (accord entre le facteur linéaire et contextuel), le statut thématique de *B* est plus évident, il peut jouer un rôle carrément cadratif ; cf. l'exemple suivant :

- (7) Que devient Jean ? J'ai entendu qu'il avait falsifié un document de la direction. – (Eh bien) parce qu'il avait falsifié un document de la direction, il a été licencié il y a trois semaines.

2.1.2.2. *B* suit *A* :

- (8) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, parce qu'il avait falsifié un document de la direction.

Dans le cas de la postposition du type II nous soutenons que la proposition *B* ne relève pas du champ distributionnel de *A*. De par les paramètres discursifs cités plus haut, elle représente une sorte d'ajout informationnel, qui est certes liés syntactico-sémantiquement à *A*, mais le lien est tellement relâché que l'on peut considérer la proposition *B* comme indépendante du point de vue discursif et informationnel¹². *A* et *B* réalisent ainsi deux champs distributionnels autonomes avec deux nœuds thématico-rhématiques non-intégrés. Ceci dit, le rapport informationnel entre *A* et *B* doit être envisagé comme une progression thématique et non pas comme une inclusion de champs dans l'optique « intégrant-intégré ». Le connecteur causal-argumentatif utilisé dans ce type de propositions doit satisfaire à une seule condition : il doit pouvoir introduire une proposition postposée. Comme c'est (en français moderne) la condition la moins restrictive, tous les connecteurs « causaux » peuvent figurer dans ce type de discours. Dans ce type de structures syntaxiques s'estompe aussi la différence entre la coordination causale et la subordination¹³. Comparons :

- (9) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, parce qu'il avait falsifié un document de la direction.

¹² Dans leur fameux article, les membres du Groupe lambda-1 (1975) analysent ces exemples avec *parce que* comme des occurrences des structures intrapredicatives elliptiques : 10) *Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, (Et il a été licencié il y a trois semaines) parce qu'il avait falsifié un document de la direction*. Une analyse analogue de ces structures est présentée aussi dans E. Hajičová (1975 : 92). Son analyse transformationniste ne fait que confirmer ce que nous venons de dire à ce propos : les propositions *A* et *B* sont indépendantes du point de vue informationnel. Une lecture intégrative est donc difficilement envisageable.

¹³ C'est à propos de ce type syntaxique de propositions causales que S. Hamon (2004) parle de la phrase double.

- (10) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, car il avait falsifié un document de la direction.
- (11) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines, il avait en effet falsifié un document de la direction.
- (12) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines. Il avait en effet falsifié un document de la direction.
- (13) Que devient Jean ? – Jean a été licencié il y a trois semaines. (*complétude interactionnelle*)

On pourrait certes discuter de la « force » du lien entre *A* et *B* qu'induit un *parce que* ou un *puisque* extraprédicatif postposé par rapport à un *car* ou un *en effet*, mais à notre avis, du point de vue discursif et informationnel, il s'agit du même cas de figure¹⁴.

2.1.3. La perspective fonctionnelle du type III

Le type III doit lui aussi être traité à part. Il s'avère pertinent de distinguer, à l'intérieur de ce type, deux « sous-types » qui diffèrent quant à la nature de l'acte réalisé :

2.1.3.1. Type IIIa - *B* est un argument pour l'acte assertif

Nous soutenons que dans ce cas, il s'agit de deux actes indépendants du point de vue informationnel : *A* est un *demonstrandum*, un élément dont la validité est mise en doute, elle est à prouver. *B* est un argument que le locuteur apporte en faveur de l'assertion de *A*. En tant que tel, *B* n'agit pas au niveau du contenu (dit), mais au niveau de l'illocutoire. Échappant ainsi au champ du dynamisme communicatif de la « principale », il ne peut pas être intégré dans sa visée informationnelle, quelle que soit sa position par rapport à *A*. Ce type de discours présente aussi quelques particularités syntaxiques :

– il est impossible de transformer le segment *B* en un syntagme nominal (l'élément *B* est transprédicatif) :

- (14) Tu penses que Jean a falsifié un document de la direction? – ??? Jean a certainement falsifié un document de la direction à cause de son licenciement / en raison de son licenciement.

– l'antéposition est assez rare :

¹⁴ On peut par exemple accepter l'analyse ducrotienne et dire que seules les occurrences superficielles de *parce que* dans ce type de discours sont issues d'une transformation (effacement de la phrase matrice contextuellement liées), tandis que les autres non. Mais à notre avis, cela ne change rien quant au statut respectif de *A* et de *B* en surface – leur rapport informationnel (deux nœuds thématico-rhématiques autonomes) reste fondamentalement le même.

- (15) Tu penses que Jean a falsifié un document de la direction? – Parce qu’il a été licencié il y a trois semaines, il a certainement falsifié un document de la direction.

Elle est toutefois possible si *B* relève du connu. Dans ce cas, *B* est utilisé comme un rappel d’un fait connu ou évident ; d’où la possibilité de certains effets contextuels : la démonstration peut pointer le manque de « bon sens » de l’interlocuteur :

- (16) Tu penses que Jean a falsifié un document de la direction ? – (Eh bien) Puisqu’il a été licencié il y a trois semaines, il a certainement falsifié un document de la direction !

Rappelons-le encore une fois : malgré l’apparence formelle, nos exemples ne sont pas des transcriptions des dialogues effectifs. Il s’agit de modèles de types qui servent à représenter les enjeux des différents discours. Ainsi, la proposition *A* de ce type de discours n’est pas à identifier avec une simple confirmation reprise des paroles de l’interlocuteur (une variante discursive de « *oui, je le pense* »). Ceci peut certes être l’une des actualisations du type IIIa, mais loin d’être la plus fréquente. Très souvent en effet, *A* mets en scène une information tout à fait nouvelle, marquée d’une modalité épistémique, et dont *B* sert à prouver la véracité.

2.1.3.2. *B* est un argument pour les autres actes illocutoires (directifs, déclaratifs, promissifs)

En ce qui concerne les autres actes illocutoires, la proposition *B* est un argument pour la pertinence de « réaliser l’acte de *A* ». Ces actes ne peuvent pas être évalués aux termes des conditions de vérité : ils ne relatent pas un fait (à expliquer), mais agissent directement sur le comportement de l’autre (ou du locuteur lui-même). En utilisant une structure causale, le locuteur justifie son droit d’ordonner, de demander, de déclarer... *A* :

- (17) Sors d’ici, parce que je ne veux plus te voir !
 (18) Puisque tu es si fort, prends cette lourde valise et monte-la au deuxième étage !
 (19) Quelle heure est-il ? Parce que tu as une montre.

L’élément *B*, qui sert ainsi d’argument pour la réalisation de l’acte illocutoire de *A* par le locuteur, est nécessairement extérieur à la structure informationnelle (le dit) de *A*. Il nous paraît donc impossible de prétendre que cet élément soit subordonné au champ distributionnel de *A*¹⁵. Dans ce

¹⁵ Les emplois intrapredicatifs des éléments causaux sont particulièrement rares dans le cas des injonctions : *Reste à la maison à cause de la pluie ! (et pas à cause du froid)*. Dans le cas des actes directifs, déclaratifs ou promissifs, tout emploi extrapredicatif d’un élément causal est un argument pour l’acte illocutoire réalisé par *A*.

type de discours, l'antéposition est relativement courante, notamment avec *puisque*. Dans ce cas, l'énoncé *B* représente selon nous un « préliminaire » à l'acte de *A*¹⁶, mais nous doutons fort que l'on puisse parler de la thématique de *B* : la relation thème – rhème se situe au niveau informationnel (au niveau du contenu) et non pas au niveau illocutoire.

Le type IV est à traiter de la même manière que le type IIIb.

3. APPLICATION DE LA GRILLE ANALYTIQUE AUX TEXTES DE CHRÉTIEN DE CROYES (*LE CHEVALIER AU LION, LE CONTE DU GRAAL*).

Nous venons de présenter notre typologie du discours causal. Cette typologie fera office de grille analytique ; grille dont nous allons maintenant tester la pertinence sur un corpus de textes authentiques. Il s'agit de deux romans de Chrétien de Troyes : *Le Chevalier au Lion* et *Le Conte du Graal*.

3.1. Démarche

Nous avons analysé ces deux textes à l'aide d'une simple recherche électronique effectuée sous Word dans la version numérique des textes, téléchargés du site de l'Université d'Ottawa¹⁷.

Nous avons cherché, dans ces deux textes, les séquences avec les connecteurs causaux : *por ce que*, *puisque*, *car*, et *que*. Pour des raisons techniques, l'analyse de *que* n'a été effectuée que sur les premiers 1000 vers de chacun de ces deux romans¹⁸. Nous avons tout d'abord relevé toutes les occurrences des conjonctions causales dans les deux textes. Ensuite, après avoir analysé ces différents exemples dans leur entourage textuel suffisamment large, nous les avons classés conformément à la typologie présentée ci-dessus. Nous avons également pris en compte la position de la proposition *B* (antéposée / postposée) et son degré de contextualisation (sur l'axe nouveau / connu). Dans les tableaux présentés ci-dessous, nous reportons les résultats chiffrés de cette analyse, les résultats sont accompagnés de commentaires.

Nos analyses ne prétendent pas à l'exhaustivité : étant donné les spécificités de l'étude de l'ancien état de la langue, pour laquelle on ne dispose que de documents écrits, notre recherche n'est suffisamment probante que pour un certain type d'écriture romanesque. Pour pouvoir généraliser nos conclusions, il faudrait réaliser une étude analogue sur les autres types de

¹⁶ Dans le sens d'E. Roulet *et al.* (1985 : 16).

¹⁷ <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/>
Le Chevalier au Lion : Transcription du manuscrit Paris, B.N. fr. 794 (ms. H), effectuée par Pierre Kunstmann (Laboratoire de Français Ancien, Université d'Ottawa) ;
Le Conte du Graal : Transcription du manuscrit Paris, B.N. fr. 794 (ms. A), effectuée par Pierre Kunstmann (Laboratoire de Français Ancien, Université d'Ottawa).

¹⁸ La raison en est évidente : étant donnée la polysémie du joncteur *que*, le dépouillement des textes devait être fait manuellement.

textes qui forment, à l'heure actuelle, le corpus de l'ancien français. Toutefois, malgré leur caractère partiel, les données que fournit notre analyse peuvent servir de référence pour des études complémentaires, relevant de la même optique méthodologique.

3.2. Le connecteur *por ce que*

Le Chevalier au Lion

Connecteur	Nombre absolu	Postposition de B	Antéposition de B	Statut syntaxique		Type de discours ¹⁹		
				Intrapréd.	Extrapréd.	I	II	III
<i>Por ce que</i>	17	15	2	4	13	4	13	0

Le conte du Graal

Connecteur	Nombre absolu	Postposition de B	Antéposition de B	Statut syntaxique		Type de discours		
				Intrapréd.	Extrapréd.	I	II	III
<i>Por ce que</i>	27	17	9	2	25	2	25	0

3.2.1. Commentaire

Nous constatons que le type de loin le plus fréquent de la construction causale avec *por ce que* est le type II postposé. Comme nous l'avons dit plus haut à propos de ce type, la proposition B apporte ici une explication du fait de la principale (argument pour le contenu) et représente à elle seule un nœud thématique-rhématique indépendant, non intégré dans le champ distributionnel de la proposition A. En voici une occurrence typique :

- (20) A itant, mesire Yvains vint / Devant le roi, et par le frain / Meine le cheval en sa main, / POR CE QUE au roi le voloit rendre. (*Lion* 2269-2272)

Dans le cas des « *por ce que* B » antéposées du *Chevalier au Lion* et du *Conte du Graal*, 6 comportaient une information connue du contexte précédent, 5 pouvaient être considérées comme véhiculant une nouvelle information (dans le mouvement du récit) :

– reprise directe d'une information connue :

- (21) Mes tu as hui faite tel chose / que nus chevaliers fere n'ose ; / et POR CE QUE feire l'osas, / le pris del mont et le los as / par ta grant proesce conquis. (*Graal* 8320-8324)

– information nouvelle :

¹⁹ Nous utilisons les chiffres de référence qui correspondent à notre typologie. Nous n'avons relevé aucune occurrence du type IV, nous ne le mettons donc pas dans les tableaux.

- (22) Ge vos i baillera i conduit, / fet li sires, qui vos manra. / Et POR CE QU'il vos covanra / par povre terre a trespasser, / vos donrai vitaille a porter, / et chevax qui la porteront. » (*Graal* 5285-5290)

Ceci vient confirmer ce que nous avons suggéré plus haut : l'antéposition de *B*, qui entraîne, dans le type du discours II, une interprétation thématique du *B* (et donc une lecture intégrative), ne signifie pas automatiquement que cet élément thématique relève du connu : il est thématique dans le cadre de la hiérarchie des champs distributionnels de la structure causale complexe, mais il possède sa propre articulation thématico-rhématique – du point de vue textuel, il représente une proposition-énoncé autonome.

Nous remarquons aussi une faible fréquence du premier type de discours (dans lequel *B* est intraprédicatif et représente l'assertif causal). En voici un des rares exemples – par la proposition avec *por ce que*, une dame du peuple répond à la question qu'Yvain lui a posée :

- (23) Genz sanz honor et sanz bonté, / Por coi m'asauz ? Por coi m'aqueuz ? / ... – Amis, de neent te coroces, / Fet une dame auques d'aage /... Certes, que por mal nel te dient, / ... Mes il te chastient et chosent / POR CE QUE esmaier te vuelent ; (*Lion* 5128-5141)

Dans certains cas, en comparant les manuscrits différents, nous avons constaté que l'un utilise un *car* là où l'autre a mis un *por ce que*. Dans ces cas, il s'agissait du type du discours n° II :

- (24) Quant hore fu, si le menerent / Couchier en .i. chambre clere ; / Et la damoisele et sa mere / Furent andeus a son couchier, / POR CE QU'el l'avoient mout chier (*Lion* 4008-4012, Édition Pierre Kunstmann)
- (25) Quant heure fu, si l'en menerent / Couchier en une chambre clere ; / Et la damoisele et sa mere / Furent ambdeuz a son couchier, / CAR el l'avoient ja mout chier (*Lion* 4012-4016, Édition Lettres gothiques)

Ceci représente pour nous une preuve supplémentaire que la typologie des discours causaux ne peut pas être établie sur la base des spécificités des connecteurs.

3.3. Le connecteur *puisque*

Chevalier au Lion

Connecteur	Nombre absolu	Postposition de B	Antéposition de B	Interposition de B
<i>Puis que</i>	4	3		1

Le conte du Graal

Connecteur	Nombre absolu	Postposition de B	Antéposition de B	Interposition de B
<i>Puis que</i>	16	13	2	1

3.3.1. Commentaire

Sur ces 20 occurrences, 14 ont un sens clairement temporel (*après que*), cf. typiquement :

- (26) PUIS QUE Dex la premiere fame, / ot de la coste Adan formee, / ne fu dame si renomee ; (*Graal* 7928-7930)

ou :

- (27) Si li sovint il neporquant / del prodome qui li aprist / qu'a son esciant n'oceïst / chevalier, PUIS QUE il l'eüst / conquis et au desore fust. (*Graal*, 2234 – 2238)

Les 6 occurrences restantes ont un statut intermédiaire – on peut les considérer comme argumentatives, mais le sens temporel y est toutefois toujours repérable ; parfois plus :

- (28) Peor en ai eü mout grant / que il ne me fust eschapez, / qu'ainz chevaliers ne passa mer, / ne passa les porz de Galvoie, / se tant avient que ge le voie / et que ge devant moi le truisse, / que ja aillors vanter se puisse / qu'il soit de cest païs venuz. / Cist ert bien pris et retenuz, / PUIS QUE Dex veoir le me lesse. (*Graal* 8128-8137)

parfois moins :

- (29) Ce est li niés Greorreas, / qu'il anvoie ça après toi, / et si te dirai bien por coi, / PUIS QUE tu le m'as demandé. (*Graal* 7055-7058)

ou :

- (30) Et ge, sire, PUIS QU'il vos siet, / m'an soferrai, fet la reïne, / qu'avoir ne voel vostre haïne. (*Graal* 8105-8107)

La coexistence des deux valeurs, temporelle et argumentative, de *puisque* en ancien français est un fait bien connu. Par ailleurs, il est le seul des subordonnants français d'origine temporelle qui a complètement perdu son sens temporel au profit d'une spécialisation argumentative (cf. O. Pešek, 2010). Toutes les occurrences de *puisque B* que nous avons relevées, qu'elles soient purement temporelles, temporelles-argumentatives ou clairement argumentatives, étaient extrapredicatives. Étant donné le caractère de la majorité de ces occurrences de *puisque*, nous nous gardons de formuler de conclusion quant à leur statut thématique-rhématique²⁰. Nous nous contenterons de dire que les deux exemples nettement argumentatifs, *Graal* 7055-7058 et *Graal* 8105-8107, correspondent aux paramètres discursifs que nous avons postulés pour le type III de notre typologie. La relation entre *A* et *B* se situe au niveau illocutoire, il est donc impossible d'envisager une lecture

²⁰ Pour ce faire, nous aurions besoin d'hypothèses préalables sur la perspective fonctionnelle des structures complexes temporelles – analogues aux hypothèses que nous avons formulées sur les structures causales.

intégrative de la perspective fonctionnelle de ces deux propositions. L'exemple *Graal* 8105-8107 documente bien ce que nous avons suggéré plus haut à propos de la position de *B* par rapport à *A* : la proposition *B* (8105), insérée syntaxiquement dans la partie thématique de *A*, est clairement extérieure au nœud thématico-rhématique de *A*. Jouant au niveau illocutoire, elle représente un nœud autonome, non intégrable dans la « principale ». Par ailleurs, les deux exemples sont parfaitement illustratifs de l'usage qui représente aujourd'hui la fortune de *puisque* : argument pour l'acte illocutoire réalisé par *A* (type III de notre typologie), dont la validité est garantie par l'interlocuteur. Nous voulons néanmoins souligner que ni en ancien français, ni aujourd'hui, l'usage *puisque* n'est exclusif du type III. De nombreuses études ont montré²¹ que *puisque* convient parfaitement au discours II de notre typologie – dans ce type, la fonction primordiale de la proposition *B* est l'explication du fait *A* et non la légitimation de notre droit de dire *A*²².

3.4. Le connecteur *car*

Le Chevalier au Lion

Connecteur	Nombre absolu	Statut syntaxique	Type de discours		
			II	IIIa	IIIb
<i>Car</i>	72	coordination, B toujours postposée	53 ??	13 ??	6

Le conte du Graal

Connecteur	Nombre absolu	Statut syntaxique	Type de discours		
			II	IIIa	IIIb
<i>Car</i>	37	coordination, B toujours postposée	25 ??	7 ??	5

3.4.1. Commentaire

Étant donné le caractère syntaxique de « *car B* », ces structures ne peuvent pas relever du type I de notre typologie. Comme nous n'avons pas trouvé d'occurrence classifiable comme type IV, toutes les occurrences enregistrées étaient donc à répartir entre le type de discours II et III. Ce faisant, nous devons faire face à quelques difficultés pratiques, mais qui n'ont finalement rien de surprenant étant donné la nature des critères à l'aide desquels nous avons caractérisé les différents types. Pour ce qui est du type IIIb, le classement ne posait pas de difficultés – les marques formelles superficielles

²¹ Par exemple A. Bertin (1997), S. Hamon (2004), O. Pešek (2011).

²² Le fonctionnement de *puisque* dans le cadre du discours II n'affecte nullement la modalité dont *puisque* présente les garanties de la validité de *B*.

(modalité de *A*) sont en effet suffisamment probantes, cf. pour les actes directifs :

- (31) Si m'en lessiez en pes atant, / CAR la damoisele m'atent / Qui est avec moi ça venue ; (*Lion*, 5723-5725)
- (32) Alez les prandre orandroit, / les armes, CAR eles sont voz. (*Graal*, 1002-1003)

Mais quant à la distinction entre le type II (explication) et le type IIIa (argument pour un acte assertif), il y avait environ 30 cas douteux²³. C'est qu'entre la justification de l'assertion de *A* et l'explication des faits relatés dans *A*, la frontière n'est pas nette.

Dans les cas où *B* est une conséquence et *A* une cause²⁴, la situation est claire – il ne peut pas s'agir de l'explication des faits, mais de la démonstration d'une preuve de la véracité de *A* ; ce discours relève donc clairement du type IIIa. Cf. :

- (33) Que maintenant, se je poïsse, / Mout volentiers me repentisse, / Quant je oi le perron crousé / De l'eve au bacin arousé. / Mes trop en i versé, ce dout ; / CAR lués merci le ciel del tout, (*Lion* 433-438)

Dans le cas où *A* est la conséquence et *B* la cause, il faut prendre en compte les données contextuelles. En considérant la séquence suivante décontextualisée :

- (34) Les trottoirs sont mouillés, car il pleut.

dirions-nous que le locuteur veut persuader de la véracité de *A* (qui est à démontrer, à prouver à son interlocuteur) – type IIIa ; ou qu'il veut plutôt donner l'explication des faits qu'il présente dans *A* en tant qu'informations nouvelles – type II ?

En analysant les textes des romans de Chrétien de Troyes, les indices contextuels sont parfois défailants. Il nous paraissait toutefois que la majorité des séquences *A car B* non intrapredicatives telles où *B* introduit la cause ou le motif de *A* relevaient du type « explication ». En analysant le contexte large de ces occurrences, nous étions amené à constater que les propositions *A* de ces séquences n'étaient pas des assertions mises en doute dont le locuteur se devrait de démontrer la validité, mais des constats présentés comme valides et en dehors de toute polémique dont *B* apportait une explication. Il n'en reste pas moins que ces deux stratégies discursives sont intimement mêlées²⁵ : l'explication d'un fait n'est-elle pas le meilleur argu-

²³ Les points d'interrogation, qui figurent dans le tableau, marquent le doute que nous avons à trancher entre les deux types de discours.

²⁴ Dans le sens ontologique du terme, (cf. O. Pešek, 2011a et b).

²⁵ Cf. à ce sujet O. Soutet (1992).

ment pour en faire accepter la validité ? Voir l'exemple suivant, qui montre clairement cette ambiguïté interprétative :

- (35) Cest mantel vert et cest sorcot / Et ceste cote, douce dame, / Donez a cele franche fame, / que voir, se vos li envoieez, / Mout i sera bien emploiez ; / CAR ele en a mout grant sofrete. (*Lion*, 4367-4372)

En disant 4372, le locuteur justifie-t-il le bien-fondé de ses dits (cf. l'opérateur « voir » en 4370) ou explique-t-il pourquoi le manteau y sera « très bien employé » ?

Il est intéressant de remarquer qu'en analysant le connecteur *por ce que*, nos doutes relatifs à la distinction entre II et IIIa étaient minimes – c'est que le contexte des exemples était toujours suffisamment univoque. Ceci ne dit absolument pas que l'ancien français *por ce que* est exclu de l'articulation du discours III (ou IV) : les recherches d'A. Bertin ont été probantes – *por ce que* peut fonctionner dans ce type de discours, il s'agit néanmoins de cas peu fréquents.

Du point de vue de la perspective fonctionnelle des structures avec *car*, les analyses des contextes que nous avons effectuées confirment les hypothèses formulées plus haut. La totalité des occurrences relevait du discours II ou III. Les propositions-énoncés *car B* représentaient clairement des mouvements discursifs indépendants, avec un nœud thématico-rhématique autonome, non intégré dans le champ de *A*. Le rapport textuel entre *A* et *car B* est donc à modéliser comme une progression thématique et non pas comme une inclusion des nœuds.

3.5. Le connecteur *que*

Le Chevalier au Lion

Connecteur	Nombre absolu (sur 1000 vers)	Statut syntaxique	Type de discours		
			II	IIIa	IIIb
<i>Que</i>	19	coordination ??, B toujours postposée	11 ??	3 ???	5

Le conte du Graal

Connecteur	Nombre absolu (sur 1000 vers)	Statut syntaxique	Type de discours		
			II	IIIa	IIIb
<i>Que</i>	31	coordination ??, B toujours postposée	22 ??	6???	3

3.5.1. Commentaire

Du point de vue strictement syntaxique, le connecteur causal *que* en ancien français est à cheval entre la subordination et la coordination – cf. à ce sujet les tests d'A. Bertin (1997 : 43-48). De tous les connecteurs causaux de notre corpus, il est le plus fréquent : en supposant que sa fréquence reste

constante à travers le texte entier des deux romans, nous arrivons à une estimation de 130 occurrences au total dans le *Chevalier au Lion* (par rapport à 17 *por ce que*, 4 *puis que*, 72 *car*) et 280 occurrences dans le *Conte du Graal* (par rapport à 27 *por ce que*, 16 *puis que*, 37 *car*). Les sources de référence (C. Buridant, 2000 ou A. Bertin, 1997) ne manquent pas de souligner la proximité entre *car* et *que* causal. Nos analyses le confirment amplement. Ce que nous avons dit plus haut à propos de *car*, vaut tout aussi bien à propos de *que*, notamment pour ce qui est des difficultés à distinguer entre le type II et IIIa. Les deux connecteurs sont facilement interchangeables, les motivations du choix de l'un au détriment de l'autre peuvent être purement idiolectales. Cf. l'exemple Lion 4368-4373 : l'édition *Lettres gothiques*, basée sur un autre manuscrit que celle de Pierre Kunstmann, présente un *car* à la place de *que* de l'édition Kunstmann et *que* à la place de *car* :

- (36) Chest mantel vair et chest sercot / Et cheste coute, chiere dame, / Donnés a chele franche femme !, / CAR chertes, se li envoiés, / Mout i sera bien employés ; / QUÈ ele en a mout grant souffrete. (*Lion* 4368-4373, édition *Lettres gothiques*)

C'est ainsi également que nous pouvons expliquer les disparités entre les deux ouvrages quant à la proportion quantitative des deux connecteurs : dans le *Chevalier au Lion* (édition Kunstmann), la proportion *car* : *que* est de 0,54 alors que dans le *Conte du Graal* (édition Kunstmann), elle est de 0,13.

4. CONCLUSIONS

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivé au terme de cette étude, peuvent être résumées comme suit :

4.1. Le discours causal est loin de former un ensemble homogène. À l'intérieur de ce discours, on peut distinguer des sous-types, définis sur la base des paramètres pragmatiques. Ces sous-types, qui n'ont parfois que peu de choses en commun, se distinguent tant au niveau syntaxique, qu'au niveau de la perspective fonctionnelle de l'énoncé. La détermination des relations des différents nœuds thématico-rhématiques dépend de la prise en compte de ces paramètres : c'est ainsi que l'antéposition de *B* dans le cadre du discours II entraîne une lecture intégrative des deux champs distributionnels (la proposition *B* est interprétée comme thème de la proposition *A*), alors l'antéposition de *B* dans le cadre du discours III et IV ne permet pas de postuler cette intégration. La postposition extrapredicative de la proposition *B* causale représente toujours, croyons-nous, un nœud thématico-rhématique autonome. Elle est ajoutée pour ainsi dire « après coup » et présente un autre mouvement discursif. Son ajout n'entraîne pas une réanalyse de la structure informationnelle de *A*, car s'il en était ainsi, la linéarité du discours « dévaloriserait » constamment les rhèmes des énoncés précédents par l'adjonction

de l'énoncé suivant. Ainsi, seules les *B* relevant du premier type du discours causal et les *B* antéposées relevant du deuxième type du discours causal sont à traiter comme des éléments intégrés. Dans le tableau ci-dessous, nous résumons le statut des différents types du discours causal relevés dans notre corpus :

Type du discours causal	Position de <i>B</i> par rapport à <i>A</i>	Statut de <i>B</i> du point de vue de la perspective fonctionnelle (PF)
Type I (La relation <i>A-B</i> se situe au niveau du contenu)	Antéposition (particulièrement rare)	Intégré dans le champ de <i>A</i> en tant qu'élément rhématique.
	Postposition	Intégré dans le champ de <i>A</i> en tant qu'élément rhématique.
Type II (La relation <i>A-B</i> se situe au niveau du contenu)	Antéposition	Intégré dans le champ de <i>A</i> en tant qu'élément thématique.
	Postposition	<i>B</i> présente une PF autonome, non intégrée dans le champ de <i>A</i> .
Type IIIa (La relation <i>A-B</i> se situe au niveau illocutoire)	Antéposition (plutôt rare)	<i>B</i> présente une PF autonome, non intégrée dans le champ de <i>A</i> .
	Postposition	<i>B</i> présente une PF autonome, non intégrée dans le champ de <i>A</i> .
Type IIIb (La relation <i>A-B</i> se situe au niveau illocutoire)	Antéposition	<i>B</i> présente une PF autonome, non intégrée dans le champ de <i>A</i> . <i>B</i> est un « préliminaire ».
	Postposition	<i>B</i> présente une PF autonome, non intégrée dans le champ de <i>A</i> .

4.2. Nous croyons avoir démontré la pertinence de notre typologie du discours causal, basée sur les paramètres pragmatiques préalablement définis. Cette délimitation pragmatique (ou fonctionnelle, pourrait-on dire) est plus opérationnelle pour l'analyse des textes concrets qu'une typologie purement syntaxique (basée sur les critères transformationnels), ou qu'une typologie établie sur la base des spécificités des connecteurs. En ancien français, on l'a vu, tous les connecteurs peuvent fonctionner dans tous les types de discours (sauf le premier, qui semble être exclusif de *por ce que*) : les interchangements des connecteurs dans les mêmes positions que l'on constate dans les différents manuscrits en sont une preuve convaincante. Nous sommes naturellement bien conscients des différences sémantiques qu'induit l'usage de chacun des connecteurs dans le cadre du même type de discours. Ces différences sémantiques, que nous avons laissées de côté pour des raisons techniques évidentes, peuvent expliquer la préférence qu'a un connecteur concret pour un type de discours concret (par exemple la préférence de *puisque* pour le discours argumentatif III), mais ne suffisent pas, à notre avis, pour fonder une typologie cohérente d'un discours causal : les

correspondances entre le type pragmatique du discours et le choix du connecteur sont loin d'être biunivoques.

4.3. Du point de vue quantitatif, le discours le plus représenté dans notre corpus relève du type II²⁶. Ceci vaut tout autant pour le connecteur *por ce que*²⁷ que pour *car* et *que*. Cette préférence quantitative s'explique aisément par les spécificités du genre textuel dont relève notre corpus. L'approche fonctionnelle, pour laquelle nous avons opté dans notre étude, s'avère donc pertinente pour l'analyse des textes concrets, considérés dans leur ancrage situationnel et générique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- BERTIN A. (1997). *L'Expression de la cause en ancien français*. Genève : Droz.
- BURIDANT C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- DANEŠ F. (1994). Odstavec jako centrální jednotka tématisko-kompoziční výstavby textu (na materiále textů výkladových). *Slovo a slovesnost* 55, 1-17.
- DANEŠ F. (1968). Typy tematických posloupností v textu. *Slovo a slovesnost* 29, 125-141.
- FIRBAS J. (1992). *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GROUPE λ-1. (1975). Car, parce que, puisque. *Revue Romane* 10, 248-280.
- HAIČOVÁ E. (1975). *Negace a presupozice ve významové stavbě věty*. Praha : Academia.
- HAMON S. (2004). Pourquoi la cause est-elle essentiellement extra-prédicative ? *Revue de Sémantique et Pragmatique* 15/16, 101-119.
- KARLÍK P. (1995). *Studie o českém souvětí*. Brno : Masarykova univerzita v Brně.
- MATHESIUS V. (1941). Rozpor mezi aktuálním členěním souvětí a jeho organickou stavbou. *Slovo a slovesnost*, 7, 37-39.
- PEŠEK O. (2010). Le Temps et la cause – analyse d'une métonymie universelle. *Études romanes de Brno*, 31, 1. Brno : Masarykova univerzita v Brně, p 27-40.

²⁶ Nous ne négligeons pas l'amalgame possible avec certaines occurrences du type III, où l'explication sert l'argumentation. Mais ce constat n'invalide point la validité générale de nos conclusions.

²⁷ Ainsi, la plupart des occurrences de *por ce que* B de notre corpus étaient extrapredicatives. Échappant ainsi complètement aux tests habituels de négation, extraction ou questionnement, elles représentaient des proposition-énoncés autonomes et une perspective fonctionnelle non intégrée. La plupart des *por ce que* B présentaient donc la même configuration syntaxique que les *car/que* B.

- PEŠEK O. (2011a). La causalité, l'argumentation et les connecteurs. *Linguistica Pragensia*, Vol. 21/1, 1-13.
- PEŠEK O. (2011b). *Argumentativní konektory v současné francouzštině a češtině. Systémové srovnání a analýza okurenční respondence*. České Budějovice : Acta Philologica Universitatis Bohemiae Meridionalis.
- SOUTET O. (1992). *Études d'ancien et de moyen français*. Paris : PUF.
- SVOBODA, A. (1968). The hierarchy of communicative units and fields as illustrated by English attributive constructions. *Brno Studies in English*, 7, 49-101.
- UHLÍŘOVÁ L. (1980). K aktuálnímu členění podřadného spojení vět (konkurence vyjadřování větného a nevětného). *Slovo a slovesnost*, 41, 274-278.
- ZUFFEREY S. (2006). Connecteurs pragmatiques et métareprésentation : l'exemple de parce que. *Cahiers de linguistique française* 27, 161-179.

Éditions consultées

- TROYES, Chrétien de : *Le Chevalier au Lion*. Transcription du manuscrit Paris, B.N. fr. 794 (ms. H), effectuée par Pierre Kunstmann (Laboratoire de Français Ancien, Université d'Ottawa).
- TROYES, Chrétien de : *Le Conte du Graal*. Transcription du manuscrit Paris, B.N. fr. 794 (ms. A), effectuée par Pierre Kunstmann (Laboratoire de Français Ancien, Université d'Ottawa).
- TROYES, Chrétien de : (2000). *Le Chevalier au Lion*. Paris : Le livre de Poche, Collection Lettres gothiques.
- TROYES, Chrétien de : (1990). *Le Conte du Graal ou le roman de Perceval*. Paris : Le livre de Poche, Collection Lettres gothiques.